



Communiqué de presse

Forest, le 9 mars 2020

Villa Dewin à Forest : Les riverains reçus par le Secrétaire d'Etat Pascal Smet !

Ce lundi, le Comité Meunier asbl a été reçu longuement par le Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale Pascal Smet, en charge du Patrimoine et de l'Urbanisme.

Ses représentants lui ont fait part de leurs préoccupations au sujet de l'avenir de la Villa Dewin et de son jardin, rue Meyerbeer 29-33 à Forest, menacés par un nouveau projet immobilier.

Depuis plus de 5 ans, les riverains se mobilisent pour sauvegarder ce patrimoine architectural et paysager remarquable. Dans un premier temps, ils ont soutenu le classement de la villa et de l'entièreté de son jardin, se ralliant à la proposition de la Commission Royale des Monuments et Sites, et voyant là une formidable occasion de valoriser leur quartier. Cependant, lors du classement du 7 juillet 2016, seule la partie du jardin située dans le prolongement de la Villa (partie est) avait été classée, ignorant la proposition initiale de la CRMS ; la partie ouest, qui présente pourtant le même intérêt patrimonial et esthétique, n'avait pas été prise en compte. C'est cette partie non classée du jardin qui fait l'objet d'un projet de construction d'un complexe d'appartements, au sein même de la zone de protection, qui entraînerait l'abattage d'une trentaine d'arbres centenaires, et par conséquent la destruction du jardin d'origine de la villa.

En 2018, souhaitant que le classement partiel du jardin soit reconsidéré à la lumière d'éléments nouveaux, le comité a mené des recherches historiques et introduit une demande d'extension du classement du jardin auprès de Bruxelles-Patrimoine. Mais, pour des questions exclusivement procédurales, cette demande a été jugée irrecevable par le Gouvernement. Cette décision fait aujourd'hui l'objet d'un recours en annulation auprès du Conseil d'Etat de la part du comité. La Commune de Forest a également introduit une demande d'inscription sur liste de sauvegarde de la partie du jardin non incluse dans l'arrêté de classement, demande restée jusque là sans réponse.

Informés via une interpellation parlementaire de la députée Isabelle Pauthier, les riverains ont appris que la société gantoise Immograda, propriétaire de la parcelle mitoyenne à la Villa, a l'intention d'introduire prochainement une modification de sa demande de permis (PU 27071 – PE07/9646), laquelle avait fait l'objet d'un avis défavorable unanime de la Commission de Concertation en date du 26 mars 2019.

Lors du rendez-vous, Pascal Smet s'est montré à l'écoute des arguments des riverains tant sur les questions patrimoniales qu'urbanistiques que sur leurs propositions alternatives.

Alors que la question de la protection du jardin est restée sans réponse, la problématique du respect de la zone de protection du bien classé a quant à elle été longuement évoquée. Concernant le futur projet immobilier et sans avoir encore pris de décision, le Secrétaire d'Etat a assuré de la transparence de la procédure à venir, qui aura lieu probablement « *avant l'été* ».

Plus d'infos par mail : quartiermeunier@gmail.com ou sur : www.notrehistoire.be
Facebook : Constantin Meunier - Groupe FB : Forest - Quartier Meunier - Notre Histoire
Twitter: @ClassementOui

Sur les questions urbanistiques, il s'est engagé à veiller à ce que le promoteur réduise ses ambitions en terme de densité et de gabarits, de manière à proposer, selon ses dires : « *un projet moins dense, plus logique urbanistiquement et plus intégré* » que ne l'étaient les projets précédents. Enfin, il a déclaré vouloir poursuivre le dialogue entre les riverains, le promoteur et la commune et a répondu favorablement à l'invitation du comité à une visite prochaine du lieu.

En effet, le comité a pu noter à quel point visiter ce lieu à haute valeur patrimoniale et environnementale est important et nécessaire pour se rendre compte de la réalité du terrain et pour amener une perception plus juste des enjeux.

Le Comité restera très vigilant quant à la suite de ce dossier et n'hésitera pas à s'engager comme précédemment dans le cas où le nouveau projet proposé ne respecterait pas les réglementations urbanistiques et mettrait de nouveau en péril le patrimoine et l'environnement.

Le Patrimoine, c'est Notre Histoire !!

www.notrehistoire.be

[NotreHistoire](#) est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl suite à la proposition de classement en octobre 2014 par la Commission Royale des Monuments et Sites de la Villa art déco de Jean-Baptiste Dewin et de l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest. A la suite d'une pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures en faveur du classement, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a classé la Villa Dewin pour totalité et d'une partie seulement du jardin le 7 juillet 2016. Trois mois après cette décision, un promoteur immobilier déposait une demande de permis de construction prévu sur toute la partie du jardin non classé, que la Commission de concertation de Forest avait refusée à l'unanimité.

[Jean-Baptiste DEWIN \(1873-1948\)](#) est un architecte bruxellois, auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers tels que l'hôpital Saint-Pierre ou l'Institut chirurgical Berkendael (devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge) à la place Brugmann et de nombreuses maisons particulières dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.